N° 34

CORPS LÉGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

FRC.1
6536a
Case
FRC
15952

DISCOURS

PRONONCÉ

PAR THÉODORE CHABERT,

Sur le départ des conscrits du département des Bouches-du-Rhône.

Séance du 21 nivôse an 7.

REPRÉSENTANS DU PEUPLE,

LE commissaire du Directoire exécutif près l'administration centrale du département des Bouches-du-Rhône m'annonce, par sa lettre du 11 de ce mois, que deux mille huit cents conscrits du département sont partis pour les

THE NEWBERRY LIBRARY

rendre à l'armée d'Italie ; que tous les réquisitionnaires que des blessures ou le besoin de rétablir leur santé avoient retenus dans leurs foyers, se sont rendus à leur poste, & que peu de fuyards se sont soustraits à la loi du 5 vendémiaire.

Le nombre des conscrits auroit été bien plus considérable encore, sans la classification maritime qui a lieu dans les ports des côtes.

L'enthousiasme le plus sublime animoit cette jeunesse précieuse, qui brûle du desir d'imiter ceux qui l'ont précédée dans la carrière de la gloire.

Un grand nombre de jeunes citoyens que la loi n'avoit point atteints, se sont associés aux conscrits en s'enrôlant volontairement. Cette intéressante jeunesse imitera les Spartiates, & saura, comme eux, n'obéir qu'aux lois, combattre, vaincre ou mourir pour elles.

C'est au civisme & au zèle infatigable de l'administration centrale & des administrations municipales du département des Bouches-du-Rhône & des commissaires du Directoire exécutif près ces différentes administrations qu'est dû le départ des conscrits de ce département.

Je ne dois pas vous laisser ignorer que les royalistes, les parens d'émigrés & les fanatiques n'ont rien épargné pour retarder le départ des conscrits & les rendre sourds à la voix de la patrie & de l'honneur.

S'il est une occasion où l'on doive louer le zèle des administrateurs, le patriotisme & le bon esprit de leurs administrés, & le dévouement civique des conscrits, c'est bien sans doute celle-ci, puisque tous ils ont prouvé que, quelles que soient les manœuvres de nos ennemis, ils savent les neutraliser : les uns, en faisant exécuter les lois ; les autres, en prenant les armes pour anéantir ceux qui voudroient porter atteinte à notre liberté.

Le département des Bouches-du-Rhône, intéressant par les malheurs qu'il a éprouvés pendant la réaction royale, vient

de vous donner une preuve non équivoque de son civisme & de son dévouement à la chose publique.

Je réclame en faveur de l'administration centrale & des administrations municipales de ce département, & des commissaires du Directoire exécutif près d'elles, les mêmes témoignages de satisfaction que vous avez accordés aux administrations qui vous ont annoncé qu'elles ont satisfait à l'exécution des lois sur la conscription & sur la réquisition.

Je demande qu'il soit fait mention honorable au procès-verbal du zèle des administrateurs, de celui des commissaires du Directoire exécutif près les différentes administrations, & du dévouement civique des conscrits du département des Bouches-du-Rhône.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Nivose an 7.